

## Les particularités pathologiques de l'âne (2) : pathologies uro-génitales, cutanées, locomotrices et infectieuses

L'âne est un équidé et il peut donc souffrir des mêmes affections que le cheval. Mais il présente aussi quelques particularités. La première d'entre elles est sa façon d'exprimer la douleur : alors que le cheval est très expressif dans sa souffrance, l'âne douloureux reste prostré, apathique et anorexique. La seconde est que l'âne est souvent moins bien suivi médicalement que le cheval ; s'il est mal vacciné, mal vermifugé, nourri avec des aliments trop grossiers ou une ration inadaptée, cela peut avoir des conséquences sur sa santé.

En ce qui concerne les traitements, ils sont souvent établis par extrapolation de ceux des chevaux. Il y a rarement des études spécifiques faites chez les ânes.

Nous avons vu dans une première fiche les affections digestives, respiratoires et oculaires les plus fréquentes chez l'âne. Voici maintenant les pathologies uro-génitales, cutanées, locomotrices et infectieuses (liste non exhaustive) et les différences qui peuvent exister avec le cheval.



### Pathologie uro-génitale

- L'**exanthème coïtal** n'est pas rare chez l'âne. Il s'agit d'une maladie vénérienne (transmise par voie sexuelle), très contagieuse, due à un herpèsvirus de type EHV-3 qui peut toucher le mâle et la femelle. Elle est limitée aux organes génitaux externes. Les symptômes se manifestent 5 à 7 jours après la contamination, sous la forme de multiples petites croûtes rougeâtres sur le pénis ou la vulve et la région périnéale (espace compris entre l'anus et les organes génitaux externes). Les vésicules éclatent puis cicatrisent spontanément en 3 semaines environ. Ces lésions ne provoquent aucune démangeaison.
- L'**artérite virale équine** est due à un virus nommé EAV (Equine Arteritis Virus). L'infection est couramment asymptomatique chez l'âne : pas d'avortement, pas de mortalité chez les ânon, aucune anomalie sur les placentas... Les souches équines et asines du virus sont cependant très proches : la souche asine peut infecter les chevaux et que les ânes sont sensibles à la souche équine. Un âne porteur du virus peut donc infecter une jument en production mulassière.
- La **cryptorchidie** est relativement fréquente chez l'âne. Elle correspond à l'absence de testicules dans le scrotum après l'âge de 3 ans, soit parce que la descente n'a pas eu lieu du tout, soit parce que la migration est incomplète. Les testicules cryptorchides ne produisent aucun spermatozoïde mais sécrètent de la testostérone. Il est préférable de les enlever. Dans ce cas, la castration devient une laparotomie (ouverture de l'abdomen), intervention chirurgicale beaucoup plus lourde et plus onéreuse, réalisée sous anesthésie générale, en clinique vétérinaire.

### Pathologie cutanée

- L'âne est surtout concerné par la **gale chorioptique**, due à *Chorioptes bovis*. Elle est essentiellement localisée aux paturons, surtout chez les ânes à poils longs. Elle se manifeste par des démangeaisons plus ou moins importantes et l'apparition de boutons puis de croûtes conduisant à des dépilations, plus ou moins circulaires et de taille variable.
- Les **poux** sont fréquents chez les ânes. Il s'agit fréquemment d' *Haematopinus asini* (pou piqueur) et *Damalinia equi* (pou broyeur). Les infestations par les poux sont plus fréquentes en hiver et au début du printemps. Les poux entraînent des dépilations diffuses, plus ou moins étendues. Les démangeaisons ne sont pas forcément importantes et un pelage « mité » est quelquefois le seul signe clinique apparent.
- Les **sarcoïdes** sont des tumeurs cutanées bénignes fréquentes. Elles ne sont pas douloureuses et n'occasionnent pas de démangeaison. En revanche, elles peuvent se révéler très handicapantes en fonction de leur localisation et de leur taille. Elles métastasent très rarement, mais récidivent fréquemment si on se contente de les enlever chirurgicalement. Le principal problème est le coût des traitements complémentaires (traitement cryogénique, laserthérapie, chimiothérapie, radiothérapie...) par rapport à la valeur de l'âne.
- La **dermite estivale** correspond à une hypersensibilité à certaines protéines contenues dans la salive d'insectes piqueurs. Elle provoque de violentes démangeaisons. Les traitements et les méthodes de prévention sont les mêmes que pour les chevaux.

### Pathologie locomotrice

- La **fourbure** est assez fréquente chez l'âne, évoluant souvent sur un mode aigu. Le manque de surveillance peut avoir des conséquences catastrophiques dans cette situation, les ânes étant souvent présentés trop tard à la consultation. Les facteurs favorisants, les symptômes et les traitements sont identiques à ceux des chevaux.
- L'**accrochement de la rotule** est fréquent chez les ânes en raison de la forme de la rotule : plus haute que large, assez plate, elle se luxe facilement. La rotule se bloque entre le ligament patellaire intermédiaire et le ligament patellaire médial, ce qui interdit les mouvements de flexion du membre postérieur. L'allure de l'âne est alors caractéristique : la jambe est en extension et le pied frotte en pince. On peut tenter de décrocher la rotule en faisant reculer l'âne ou en appuyant sur la rotule afin de l'aider à reprendre sa position normale.
- L'**arthrose** est moins fréquente chez l'âne que chez le cheval, car le premier est rarement soumis aux efforts intenses et répétés qui provoquent chez le second une usure prématurée des articulations. Néanmoins, avec l'allongement de la durée de vie, l'arthrose peut apparaître chez les ânes à partir de l'âge de 20-25 ans. L'arthrose est un phénomène dégénératif irréversible et il n'existe pas de traitement permettant de remettre en route la synthèse du cartilage. En revanche, il est possible de soulager l'âne de la douleur et de freiner la progression de la maladie. Le traitement médical repose sur l'administration d'anti-inflammatoires non stéroïdiens ou de chondroprotecteurs. Il existe également des possibilités de traitement local sous forme d'injections intra-articulaires (de corticoïdes ou d'acide hyaluronique).
- Les **anomalies tendineuses** (contractures ou hyperlaxité) sont fréquentes chez les jeunes ânon. Elles entraînent une déviation du membre dans le plan sagittal (vers l'avant ou vers l'arrière). Les plus connues sont le pied-bot (déformation en flexion de l'articulation interphalangienne distale) et la bouleture (déformation en flexion de l'articulation métacarpo- ou métatarso-phalangienne). Le traitement est soit conservateur (pose d'attelle ou de ferrure orthopédique), soit chirurgical (section des tendons impliqués dans la malformation).



### Pathologie infectieuse

- La **piroplasmose** à *Theileria equi* et à *Babesia caballi* se présente avec les mêmes symptômes et le même mode de transmission (des tiques) que chez le cheval. La forme chronique est plus fréquente que la forme aiguë chez l'âne.
- L'âne est plus exposé que le cheval à la **leptospirose** par son mode de vie majoritairement au pré, mais il exprime généralement de façon asymptomatique la maladie.

Les particularités pathologiques de l'âne (2) : pathologies uro-génitales, cutanées, locomotrices et infectieuses

- Le **tétanos** est une affection très grave, provoquée par la dissémination dans l'organisme d'une neurotoxine produite par une bactérie, *Clostridium tetani*. Tous les équidés sont très sensibles à l'intoxication tétanique. La prévention repose sur un nettoyage et une désinfection soignés de toutes les plaies, même minimes. Le tétanos ne fait pas partie des maladies réglementées et la vaccination n'est pas obligatoire, mais en raison de la gravité de la maladie et de l'efficacité de la vaccination, il est fortement recommandé de vacciner tous les ânes (avec le vaccin prévu pour les chevaux) dès l'âge de 3 ou 6 mois.
- Chez l'âne, la **rage** se manifeste par un fort prurit (démangeaisons), essentiellement localisé au point d'entrée du virus ; les signes d'automutilations sont fréquemment observés, l'âne pouvant se mordre jusqu'à s'arracher la peau. La France est un pays officiellement indemne de rage depuis 2001, la vaccination systématique n'y est pas obligatoire. En revanche, la rage est encore très répandue dans certains pays (Europe de l'Est, Afrique du Nord). Si vous devez voyager à l'étranger avec votre âne, renseignez-vous sur les conditions d'entrée.